



**RAPPORT
D'ACTIVITÉS**
et de
**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**
2022



DINAN
AGGLOMÉRATION

RAPPORT D'ACTIVITÉS ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2022

1	L'édito du Président 3
	Temps forts, 2022 en quelques dates 4
	Notre territoire 6
	Le bureau communautaire, les compétences de l'agglomération 7
	2022, une année marquée par des crises multiples 8
2	RESSOURCES HUMAINES
	Mobiliser nos agents, valoriser leur expertise 10
	PILOTAGE ADMINISTRATIF
	Assurer et sécuriser le processus administratif 14
	CONTRACTUALISATION
	Accompagner dans la recherche de financements 16
	FINANCES
	Simplifier la lecture du budget et des finances publiques 18
3	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
	Développer l'économie et la vitalité du territoire 20
	MOBILITÉS
	Faciliter nos déplacements 22
	AMÉNAGEMENT
	Structurer notre territoire 24
	TOURISME ET PATRIMOINE
	Promouvoir une offre touristique qualitative et diversifiée 26
4	COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS
	Engager une refonte de la politique déchets 28
	TRANSITIONS ÉNERGÉTIQUES, CLIMATIQUES ET ÉCOLOGIQUES
	Être éco-acteurs du changement 30
	LES CYCLES DE L'EAU
	Garantir une eau de qualité et préserver la ressource 32
5	CULTURE
	Cultiver l'épanouissement de nos habitants 34
	SPORTS
	Renforcer la dynamique du « sport pour tous » 36
	COHÉSION SOCIALE
	Accompagner nos habitants 38



DÉPASSER LES CRISES

Arnaud Lécuyer

Président de Dinan Agglomération

2022 aura été une année très particulière, succédant à deux années fortement impactées par la crise sanitaire et la crise économique et sociale qui en ont découlé.

Ces années, marquées par une alternance de confinements et de recherches de relance, ont fait naître une envie d'ambitions renforcées et renouvelées pour 2022.

Pour incarner ces ambitions, le Conseil communautaire aura voté un budget de 138 M€ (tous budgets confondus) contre 121 M€ en 2021. Cette croissance a été due en majeure partie à un effort considérable en matière d'investissements (31,4 M€ contre 26,7 M€ en 2021).

Ces chiffres ont une double signification : la volonté d'accompagner la croissance après des années de crise, la volonté de transformer notre territoire, de le doter d'équipements, de structures, de politiques publiques pour répondre à l'attente de nos concitoyens.

Cet aménagement, ce développement, nous leur avons donné un sens : la ligne conductrice des transitions écologique, énergétique, économique et sociale.

Pour servir ces objectifs politiques, notre administration a engagé au nom des élus communautaires et au bénéfice de nos 64 communes, des chantiers importants : la refonte de notre politique déchets, le développement de nos investissements en matière d'assainissement, les travaux autour du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), le lancement d'une programmation conséquente pour nos équipements sportifs, l'optimisation de notre patrimoine immobilier, l'extension du réseau Dinamo !, la création du fonds d'éco-transition, l'adoption du nouveau projet culturel de l'agglomération...

Ce Rapport d'Activités et de Développement Durable témoigne de cette énergie impulsée par le Conseil Communautaire et portée avec grand professionnalisme par les services de Dinan Agglomération. Que toutes et tous en soient remercié.e.s.

TEMPS FORTS



MAISON DE L'ALIMENTATION ITINÉRANTE

Du 28 janvier au 20 février, Dinan Agglomération accueille la Maison de l'Alimentation Itinérante sur l'esplanade de la Résistance à Dinan. Dans cette petite maison en bois, l'association Aux Goûts du Jour et ses partenaires locaux font la promotion du bien manger et proposent aux habitants et aux professionnels des actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement autour de l'alimentation saine et durable.



CONVERSATIONS CARBONE

Le 8 mars, dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), Dinan Agglomération organise le dernier de ses 6 ateliers participatifs mis en place depuis novembre 2021. Ces conversations permettent d'informer, de sensibiliser et de donner aux citoyens les moyens d'agir sur les émissions de gaz à effet de serre du territoire et d'atténuer leur propre empreinte carbone.



CHALLENGE EUROPÉEN J80

Du 2 au 9 juillet, 70 équipages de classe J80 s'affrontent dans la baie du port de Saint-Cast-le-Guildo. Parmi eux, 3 équipages de skippers naviguent aux couleurs de Dinan Agglomération dans le cadre d'un double partenariat événementiel et de sponsoring conclu entre la collectivité et le centre nautique castin. L'objectif est de valoriser la zone littorale et de faire découvrir au plus grand nombre les politiques de l'agglomération en lien avec les thématiques de l'enfance, de l'écologie, de l'éco-responsabilité et de la sportivité.



TROPHÉE CYCLISTE

Du 8 juin au 6 juillet, la 4^{ème} édition du Trophée cycliste de Dinan Agglomération se déroule dans les zones d'activités de Vildé-Guingalan, Broons, Évran, Matignon et Taden. Organisé en partenariat avec les clubs cyclistes du territoire, il regroupe au total 352 coureurs différents venant de 83 clubs.



BUDGET PARTICIPATIF



Le 12 juillet, Dinan Agglomération dévoile les lauréats de son 1^{er} Budget participatif avec plus de 700 votes citoyens. 3 projets « duplicables » (Les jardins participatifs et gourmands, Les corridors écologiques et Les presses itinérants) et 1 projet « qui rayonne » (Le Fare, recyclerie socio-culturelle) ont été retenus parmi 83 projets déposés. Ces projets seront réalisés dans un délai de 2 ans avec le soutien de Dinan Agglomération et des communes concernées.



SAISON CULTURELLE

Le 18 septembre, Dinan Agglomération lance la Saison culturelle lors des Journées européennes du patrimoine avec la programmation de quatre spectacles gratuits à Corseul, Saint-André-des-Eaux, Saint-Hélen et Saint-Samson-sur-Rance. L'occasion pour l'agglomération de donner un nouveau souffle à sa politique culturelle en favorisant l'accès à la culture pour tous, sous toutes ses formes et sur l'ensemble du territoire.



UNE NOUVELLE LIGNE DINAMO!

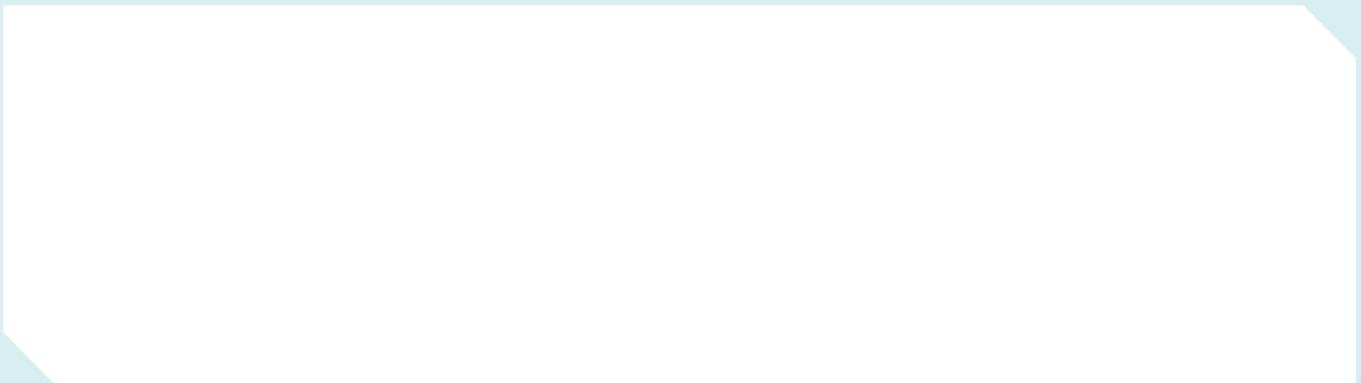
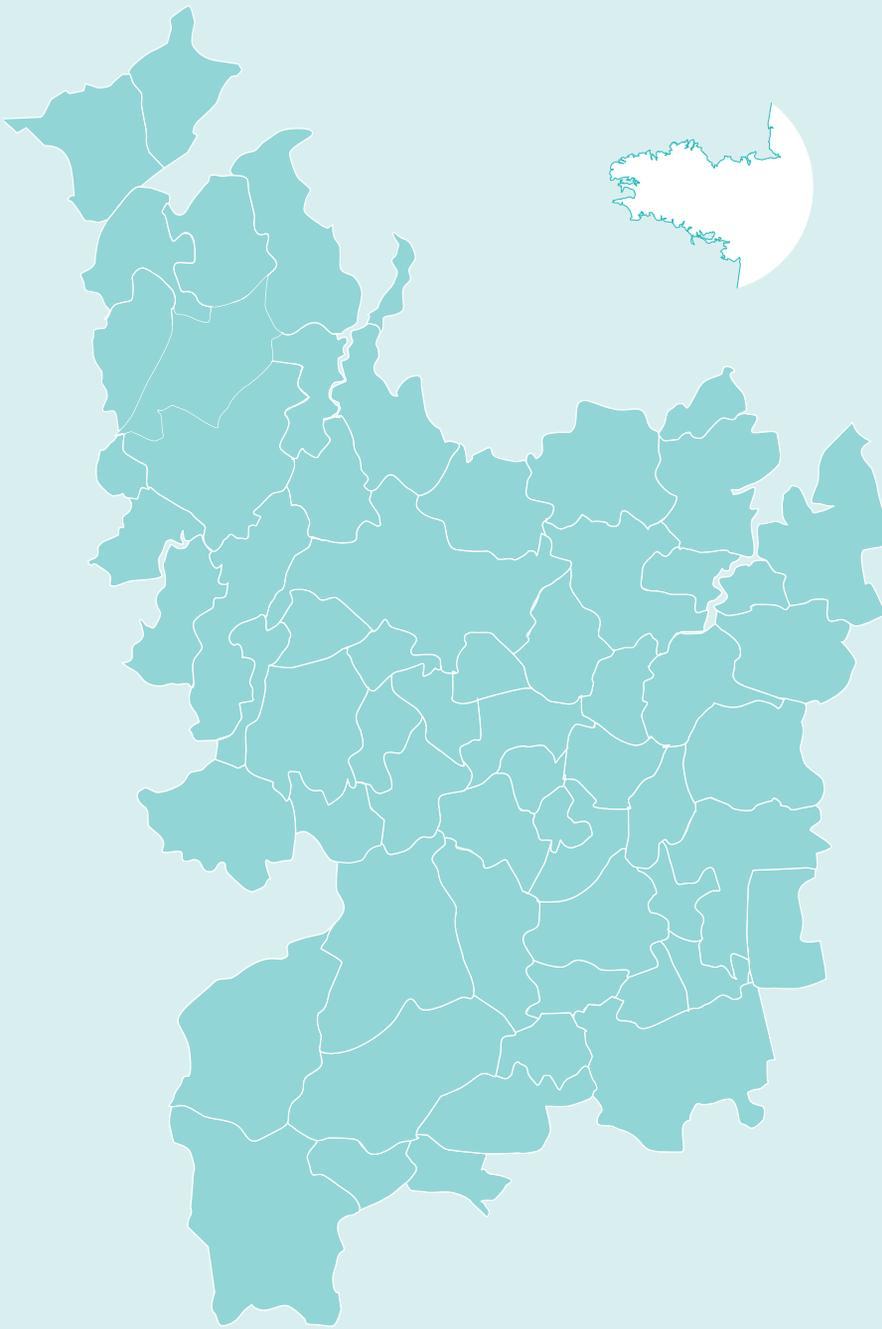
Le 1^{er} octobre, Dinan Agglomération inaugure officiellement la cinquième ligne du réseau de bus Dinamo ! entre Trélivan et Quévert. Une extension impliquant de nouveaux arrêts et ajustements d'horaires favorisant les correspondances entre Dinamo ! et les réseaux de transports en commun Breizhgo, cars et trains.



LA ROUTE DU RHUM

Le 9 novembre, par une météo plus clémente qu'à la date initiale, les bateaux engagés sur la Route du Rhum prennent le départ de la course à Saint-Malo. À 14h30, ils franchissent la bouée au large du Cap-Fréhel où plus de 6 000 visiteurs profitent du point de vue. À cette occasion, Dinan Agglomération s'est investie aux côtés de l'État, du Département, des communes, du Syndicat des Caps et du Conservatoire du Littoral, pour que les spectateurs profitent du passage au Cap en toute sécurité.







LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Président
Arnaud LECUYER

Les Vice-présidents

- Suzanne LEBRETON
1^{ère} Vice-présidente
● **Finances, Administration générale et Contractualisation**
- Didier LECHIEN
2^e Vice-président
● **Tourisme et Patrimoine**
- Marina LE MOAL
3^e Vice-présidente
● **Petite Enfance, Enfance et Cohésion sociale**
- Thierry ORVEILLON
4^e Vice-président
● **Stratégie économique, Relance et Numérique**
- Mickaël CHEVALIER
5^e Vice-président
● **Habitat, Gens du voyage et Politique de la ville**

- Gérard VILT
6^e Vice-président
● **Collecte et Valorisation des déchets**
- Bruno RICARD
7^e Vice-président
● **Pilotage stratégique de la Ressource en eau**
- Marie-Christine COTIN
8^e Vice-présidente
● **Emploi, Formation, Innovation et Soutien aux entreprises**
- Alain JAN
9^e Vice-président
● **Urbanisme et Stratégie foncière**
- Anne-Sophie GUILLEMOT
10^e Vice-présidente
● **Mobilités et Infrastructures**
- Philippe LANDURÉ
11^e Vice-président
● **Prospective et Transition écologique**

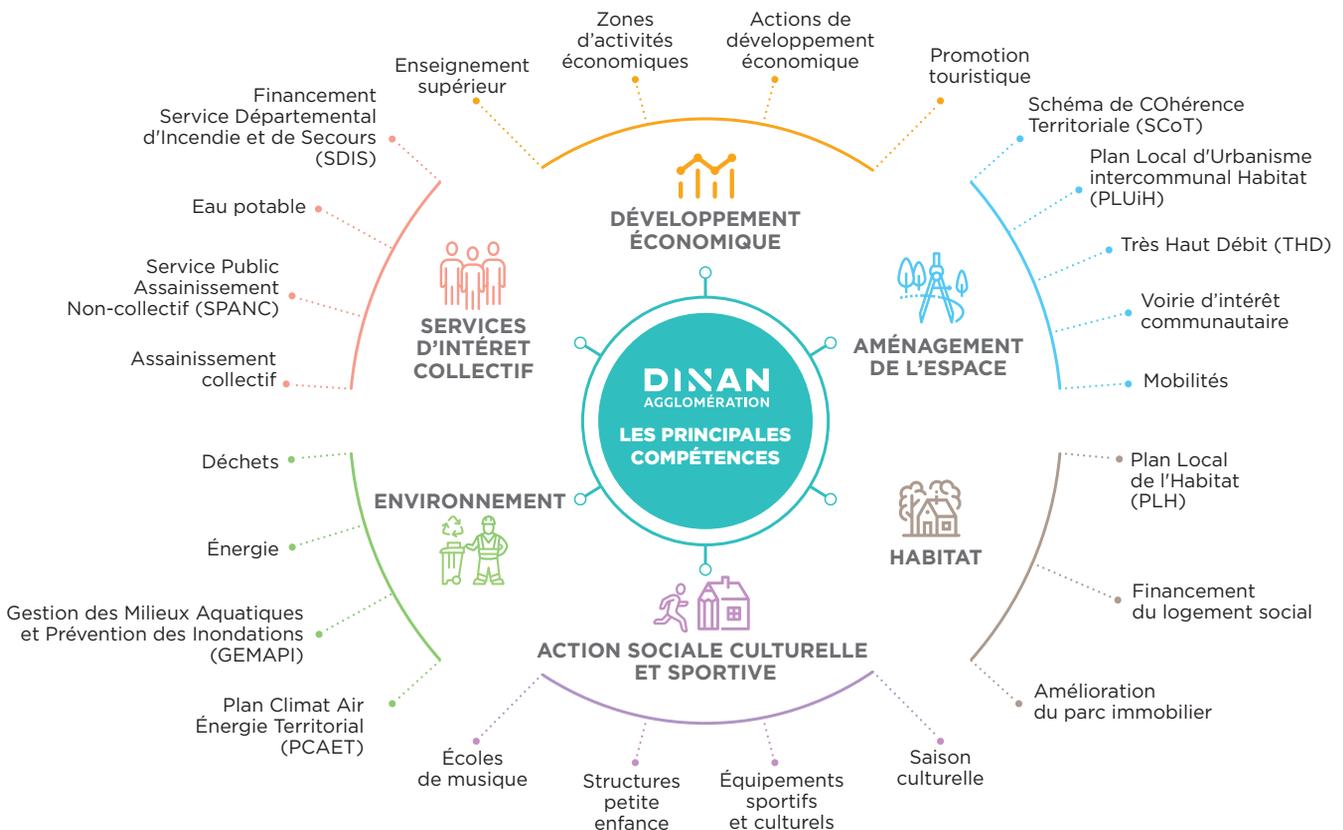
- Patrice GAUTIER
12^e Vice-président
● **Agriculture et Mer**
- Laurence GALLÉE
13^e Vice-présidente
● **Équipement des réseaux d'eau et Assainissement**
- David BOIXIÈRE
14^e Vice-président
● **Gestion des Milieux Aquatiques, Prévention des Inondations (GEMAPI) et Environnement**
- Jérémy DAUPHIN
15^e Vice-président
● **Culture, Sports et Citoyenneté**
- Ronan TRELLU
● **Membre permanent du Bureau et Président de la Commission d'appels d'offres**

Les Conseillers délégués

- Quentin RENAULT
● **Usages du Numérique**
- Patrick BARRAUX
● **Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP)**
- Didier IBAGNE
● **Culture**
- Stéphanie MEAL
● **Démocratie participative et Vie associative**
- Laurence LEDU-BLAYO
● **Revitalisation des centralités**
- Yann GODET
● **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et Parc Naturel Régional (PNR)**
- Jean-Louis NOGUES
● **Voirie**



LES COMPÉTENCES DE L'AGGLOMÉRATION



2022, UNE ANNÉE MARQUÉE PAR DES CRISES MULTIPLES



C'est comme si nous passions d'une crise à l'autre...

Après la pandémie de 2020, l'année 2022 fut une année record, marquée par des vagues de chaleur successives, un état de sécheresse inédit en raison du changement climatique, sans oublier l'inflation, le conflit en Ukraine et une crise de l'énergie.

Face à ces bouleversements, Dinan Agglomération a su faire preuve de réactivité et d'adaptation en menant une politique forte en matière de sobriété énergétique et de préservation de la ressource en eau, en mobilisant pour ce faire l'ensemble des agents.

EAU

2022, l'année la plus chaude depuis 1900

Juin 2022. Une canicule précoce et historique a frappé le territoire national. Un mois plus tard, le 18 juillet, les Côtes d'Armor ont été placées en vigilance orange pour des températures proches de 41°C, avec pour conséquence directe une aggravation de la sécheresse en cours. Après plusieurs avis préfectoraux, le niveau d'alerte maximal de « crise sécheresse » a été annoncé le 10 août, avec de nouvelles mesures de restriction.

Des bilans hydrologiques sans appel

Les cours d'eau du territoire ont présenté des débits très faibles voire en rupture d'écoulement. Le seuil de crise a même été atteint pour 4 cours d'eau départementaux dont la Rance sur la commune de Saint-Jouan-de-l'Isle.

Qu'il s'agisse de l'Arguenon, de la Rosette, du Néal ou du Frémur, le constat a été le même, la situation préoccupante pour la faune et la flore des milieux aquatiques, et la disponibilité fragile pour la ressource en eau potable.



RÉDUIRE SA CONSOMMATION D'EAU, C'EST PAS LA MER À BOIRE !

Conseil n°4 : SE Doter d'équipements économes EN EAU POUR ROBINET

Les mousseurs, aérateurs, mitigeurs ou réducteurs de débit permettent de réguler la quantité d'eau tirée. Cela représente près de 50% d'eau économisée.

Des mesures de restriction nécessaires et une campagne de communication

C'est dans ce contexte préoccupant qu'une cellule de crise a été mise en place à Dinan Agglomération afin d'envisager des mesures de restriction de l'usage de l'eau dans les services et équipements communautaires. Par ailleurs, une campagne d'information grand public, auprès des communes et du monde économique a également été lancée (« Réduire sa consommation d'eau, c'est pas la mer à boire »).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque année, Dinan Agglomération investit près de 150 000€ dans la préservation de la ressource en eau. Accompagnée de partenaires financiers tels que l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région Bretagne, le Département et les intercommunalités voisines, elle s'attache à rendre les cours d'eau et leurs zones humides plus résilients face aux aléas climatiques et aux pressions humaines.

En 2022, 5 km de cours d'eau ont été réaménagés, permettant à 50 km de rivière de bénéficier des effets de ces opérations.

Des actions de plus grande envergure sont également à poursuivre, comme celles concernant la réduction des fuites sur les réseaux, l'optimisation des consommations des industriels, la renaturation des zones humides au niveau des bassins versants, les évolutions d'assolements agricoles ou encore les plantations bocagères et l'agroforesterie.



ÉNERGIE

Un plan de sobriété diffusé dans les services

Le 28 novembre 2022, la Direction Générale des Services a appelé les encadrants à sensibiliser leurs agents et à mettre en œuvre un plan de sobriété énergétique dans leurs services. Organisé autour d'actions immédiates et structurantes sur les thématiques énergie/bâtiments, carburant/déplacements, éclairage extérieur et ajustement des pratiques, ce plan a été construit sur propositions des services. Il s'inscrit dans la continuité d'actions déjà engagées avec la mise en œuvre d'économies d'énergie structurelles (rénovation énergétique des bâtiments, ajustement de l'éclairage public dans les zones d'activités, nouvelles énergies pour les véhicules) et des ajustements en cas d'alerte Ecowatt (diminution de la température des bureaux à 19°, abaissement d'un degré de l'eau des piscines et des équipements sportifs).



L'engagement de Dinan Agglomération dans le dispositif Ecowatt

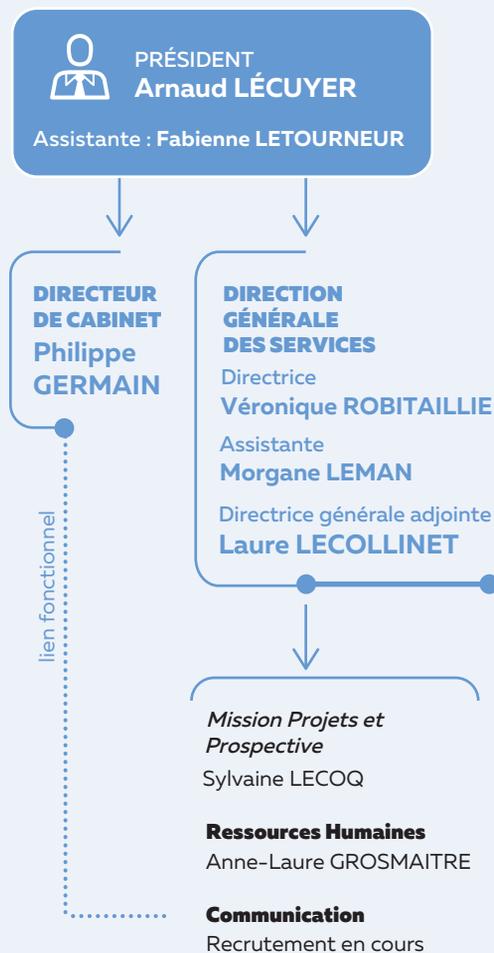
L'agglomération a souhaité marquer son engagement via le dispositif Ecowatt* pour une démarche responsable en faveur d'une meilleure consommation de l'électricité concourant ainsi à limiter les risques de rupture d'alimentation envisagés pour la fin d'année 2022.

*Le dispositif Ecowatt propose un système d'alerte indiquant les périodes où les Français sont appelés à réduire ou décaler leur consommation d'électricité afin d'éviter les coupures.

RESSOURCES HUMAINES

Organigramme général des services de Dinan Agglomération

Au 31 décembre 2022



DIRECTION AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Directrice : **Laure LECOLLINET**
Assistante : Marie-Laure LAPLANCHE

Mission Planification et SIG Fanny KERJOUAN
Urbanisme et Foncier Kévin LEVREL
Habitat - Gens du voyage Aline LE DIVENACH
Transports et mobilités Elodie VIDAL

DIRECTION COHÉSION SOCIALE ET CITOYENNETÉ

Directrice : **Laure LECOLLINET**
Assistante : Laure DEBACQ

Mission Santé publique Alice BROCHARD
Mission Démocratie participative Isabelle MAIGA
Petite enfance et parentalité Rachel LOURENÇO
Culture Vinciane KERGUIDUFF
Conservatoire et écoles de musique Stéphane MAHIOU
Sports - Enfance Olivier OLERON
Centre intercommunal d'action sociale Audrey LECERF

DIRECTION ENVIRONNEMENT ET INFRASTRUCTURES

Directeur : **Marc BEAURE D'AUGERES**
Assistante : Haude HORELLOU

Mission Relations aux délégataires Aude GRESSIER
Eau et assainissement Pascal RENAULT
Transition écologique Michel ELEDJAM
Réduction et collecte des déchets Annie NIVOL
Ingénierie Régis CHAUVIN
Travaux David LEROY
Antennes techniques
▶ **Dinan Frémur** Pascal MOULIN
▶ **Matignon** Ronan ROUXEL
▶ **Plancoët** Alexandre NOEL
▶ **Broons-Caulnes-Evran** Alain GOUVARY

DIRECTION DÉVELOPPEMENT ET RESSOURCES FINANCIÈRES

Directeur : **Henri DE MONVAL**
Assistante : Catherine GENET

Mission Contractualisation Steven DELAHAYE
Finances Henri DE MONVAL
Système d'information Didier DURAND MAJOR
Développement économique Nathalie VERDEILLE
Tourisme Fabrice FOUREL

DIRECTION PILOTAGE ADMINISTRATIF ET RELATIONS AUX COMMUNES

Directrice : **Nadine LE CORNEC**
Assistante : Céline LEGENDRE

Mission Relations aux communes Maud DENIEL
Affaires juridiques et Assemblées Delphine COTTEVERTE
Achat public Nadine LE CORNEC
Accueil et information Laure DEBACQ
Maisons intercommunales
▶ **Broons** Dominique CHEVALIER
▶ **Matignon** Ingrid COLLET

MOBILISER NOS AGENTS, VALORISER LEUR EXPERTISE

La gestion des Ressources Humaines tient compte de différents enjeux : l'accompagnement de la professionnalisation des agents, leur formation, le déroulé de leur carrière et leur mobilité ; le déploiement des différentes politiques RH et le suivi de dossiers à forts enjeux comme la responsabilité sociétale des organisations ; la prévention des risques professionnels ainsi que la maîtrise de la masse salariale et la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.



Définir les modalités de mise en oeuvre du plan de formation avec 5 axes :

Axe 1 : Innovation publique, transition écologique et ouverture managériale

Axe 2 : Management d'équipe, de projets et maîtrise des fondamentaux

Axe 3 : Environnement bureautique et numérique

Axe 4 : Conditions de travail, prévention, hygiène et sécurité

Axe 5 : Consolidation expertise métiers

En 2022, 25 % des jours de formations ont été réalisés par un formateur interne, 31 % par le CNFPT et 44 % par d'autres organismes. Des formations ont été organisées, au sein des locaux de Dinan Agglomération, en lien avec le CNFPT ou avec nos formateurs internes. (95,5 jours).

Adopté en Comité technique puis en Conseil communautaire en fin d'année 2022, un règlement fixe les règles générales relatives aux droits et aux obligations d'accès à la formation ainsi que les modalités d'application pour Dinan Agglomération.

REPÈRES 2022 FORMATION



411
AGENTS PARTIS
AU MOINS UNE FOIS
EN FORMATION

74%
DES AGENTS ONT
SUIVI UNE
FORMATION D'AU
MOINS UN JOUR

2,65
JOURS
DE FORMATION
EN MOYENNE PAR
AGENT

1 429
JOURS
DE FORMATION

Formations intra CNFPT 2022 (organisées en interne pour les agents DA)	Nombre d'agents formés
AXE 1 - Libérer les organisations	27
AXE 2 - Le mode projet - Entretien professionnel - Communication aux autres	38
AXE 4 - Gestion du stress - Situations conflictuelles	34
AXE 5 - Réglementation des déchèteries - Petite enfance : communication et sens au travail	39
Formation intra autres organismes 2022 (organisées en interne pour les agents DA)	
AXE 1 - Démocratie participative - Transition écologique (qualité de l'air, valorisation des résidus espaces verts, pollen et santé)	104
AXE 2 - Enseignement artistique : prévention des violences sexistes et sexuelles	53
AXE 4 - Premiers secours en santé mentale - Constat auto amiable	100
Formations intra / formateur interne	Nombre d'agents formés
AXE 3 - Numérique, Powerpoint, Excel, Maillings, Dabox	67
AXE 4 - Equipier de première intervention incendie - Sauveteur secouriste du travail (initial et recyclage) - Système de sécurité incendie	167
Formations union CNFPT 2022 (avec les communes du territoire)	Nombre d'agents formés
Bases des marchés publics - Comptabilité publique - Matériel espaces verts - Gestion du temps - Télétravail - Entretien des locaux	27
Formation sécurité-prévention / autres organismes 2021	Nombre d'agents formés
FCO Marchandises / Autorisations de conduite - engins de chantier / Habilitation électrique / Permis C - CE - BE / Autorisation Intervention Proximité des Réseaux	107
Formations individuelles expertise métiers avec le CNFPT (offre catalogue ou autres organismes)	Nombre d'agents formés
Formations thématiques (au choix de l'agent et/ou encadrant)	266

REPÈRES 2022 LES EFFECTIFS



550
AGENTS EN ACTIVITÉ
AU 31/12/2022

9
RECRUTEMENTS
PAR MUTATION

29
DÉPARTS
(RETRAITE, MUTATION,
DÉMISSION)

3 408
ACTES
ADMINISTRATIFS
(ARRÊTÉS)

21
TITULARISATIONS

18
NOMINATIONS
STAGIAIRE

2. Définir les plans d'actions sur les thématiques de l'égalité femmes-hommes, du handicap et de la jeunesse

Dans le cadre de la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO), un Comité de pilotage et un groupe de travail ont fait des propositions d'actions sur les thématiques de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, de l'insertion des travailleurs en situation de handicap et l'intégration des jeunes. Ce travail a abouti à un rapport et un plan d'actions pluriannuel 2023/2025 adopté en Conseil communautaire le 28 novembre 2022.

Sur la partie égalité femmes-hommes, le plan d'actions s'articule autour de 4 axes :

- Évaluer, prévenir et traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes,
- Garantir leur égal accès aux cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique,
- Favoriser l'articulation entre activité professionnelle, vie personnelle et familiale,
- Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes.

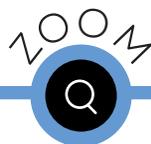
3. Renouveler les instances de dialogue social

En 2022, se sont tenues 6 réunions du comité de suivi du dialogue social : 4 réunions du Comité Technique (CT) et 2 réunions du Comité d'Hygiène, Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).

Les élections professionnelles se sont déroulées le 8 décembre 2022. Dans ce cadre, le Comité Social Territorial (CST) avec sa formation spécialisée santé sécurité et conditions de travail a été instauré, remplaçant le CHSCT, Santé et Conditions de Travail.

Ce comité est composé de 6 représentants des agents territoriaux et de 4 membres représentants l'établissement.

100 000 € c'est le montant de l'enveloppe dédiée en 2022 à l'accueil d'apprentis (78 000 €) et de stagiaires gratifiés à partir de 2 mois de présence (22 000 €).



DES AGENTS FORMÉS À LA SÉCURITÉ INCENDIE

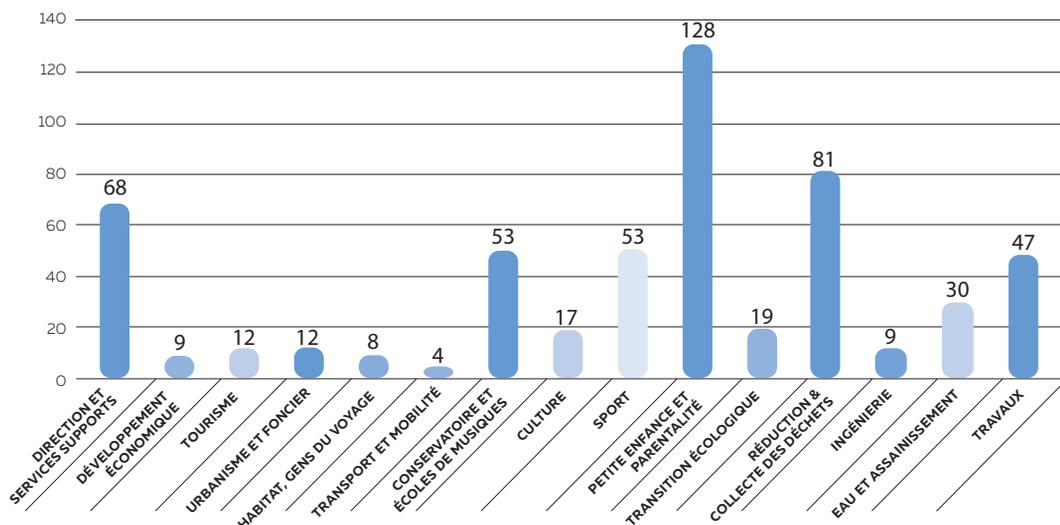


Avec pour objectif d'apporter à tous les connaissances nécessaires pour faire face au risque incendie, des formations sont dispensées en interne depuis janvier 2022. Le module Équipier de Première Intervention initie à la détection d'un départ de feu, à la manipulation des moyens d'extinction et à l'application des consignes d'évacuation.

En 2022, 96 Équipiers de Première Intervention (66 femmes et 30 hommes) ont été encadrés par un formateur interne. L'objectif à court terme sera de constituer et former sur chaque site de Dinan Agglomération des équipes d'évacuation et de mettre en pratique des exercices d'évacuation.

MOBILISER NOS AGENTS, VALORISER LEUR EXPERTISE

Répartition des agents permanents et remplaçants par services au 31/12/2022

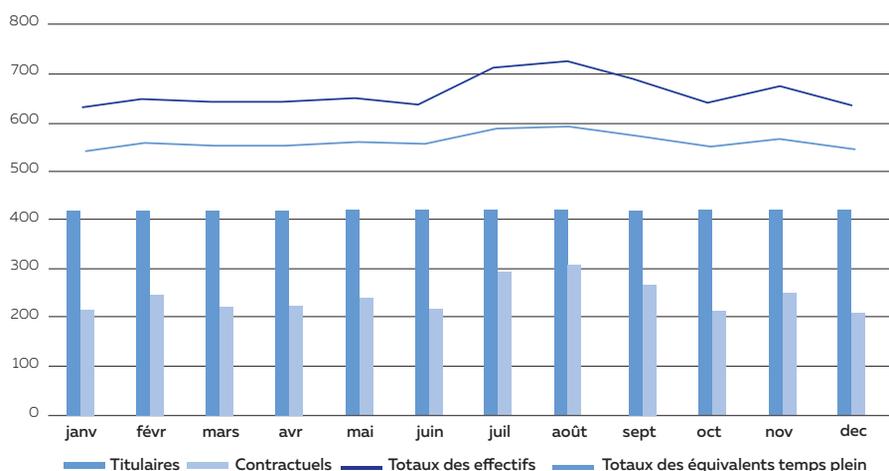


REPÈRES 2022 LES EFFECTIFS

FEMMES
320
HOMMES
230

45
ANS DE MOYENNE
D'ÂGE GLOBALE :
44 ANS
POUR LES FEMMES
46 ANS
POUR LES HOMMES

Évolution des effectifs employés en 2022



Filière	Femmes	Hommes	Total
ADMINISTRATIVE	93	20	113
ANIMATION	23	5	28
CULTURELLE	39	19	58
SPORTIVE	3	12	15
TECHNIQUE	45	171	216
MÉDICO-TECHNIQUE	1	0	1
SOCIALE	80	3	83
MÉDICO-SOCIALE	36	0	36
Total général	320	230	550

Types de contrat	Femmes	Hommes	Total
APPRENTISSAGE	2	5	7
CAE*	2	0	2
Total général	4	5	9

*Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi

PERSPECTIVES 2023

- **Poursuivre** l'élaboration du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels et développer les mesures de prévention.
- **Organiser** les dispositifs liés à la sécurité incendie.
- **Mettre en oeuvre** les actions liées à la Responsabilité Sociétale des Organisations.
- **Travailler** sur les processus de recrutement et sur l'attractivité.

PILOTAGE ADMINISTRATIF



La Direction du Pilotage administratif et des Relations aux communes accompagne les élus et les agents dans la prise de décision. Elle s'assure de la régularité juridique des actes, plus particulièrement ceux soumis aux instances de décision, et participe activement à l'évolution organisationnelle de l'agglomération. Elle est également en charge de l'accueil physique et téléphonique des usagers au siège et dans les Maisons intercommunales de Broons et de Matignon.

REPÈRES 2022



24
EXPERTISES
DANS LE CADRE DE
SINISTRES

155
MARCHÉS PUBLICS
INITIÉS

- 1. Organiser l'intégration de la commune de Beaussais-sur-mer** au périmètre de l'agglomération au 1^{er} janvier 2023. À cette fin, différentes rencontres entre élus et services ont été organisées tout au long de l'année.
- 2. Faciliter l'accès et la compréhension des documents** produits par l'agglomération à destination de l'ensemble des élus communautaires et communaux. Un nouveau document intitulé « L'essentiel du Conseil » a ainsi été joint au dossier de séance du Conseil communautaire permettant ainsi de prendre connaissance des affaires présentées en quelques lignes.
- 3. Sécuriser les actes des instances décisionnelles** en prévenant, notamment, les conflits d'intérêts pouvant être de nature à influencer l'exercice de la fonction publique des élus. Dans cet objectif, une fiche de prévention est désormais jointe aux dossiers de séance permettant aux élus de mieux appréhender cette notion afin de se déporter si besoin.
- 4. Permettre aux usagers** appelant l'agglomération d'établir rapidement un contact grâce à un menu vocal priorisant les services déchets, eau et assainissement qui représentent 50 % des appels reçus.



DES AGENTS FORMÉS AU CONSTAT AUTOMOBILE AMIABLE



Dans le cadre de sa mission de prévention et afin de limiter la sinistralité, Dinan Agglomération a organisé une formation sur les bonnes pratiques de réalisation d'un constat amiable d'accident. La société Thélem assurances, retenue à cette occasion, a su dispenser des conseils essentiels visant à assurer le respect des droits et intérêts de l'agent et de l'établissement. 92 agents de différents services ont répondu favorablement à cette proposition.

▲ Formation au constat amiable par Thélem assurances

LES FAITS MARQUANTS 2022

- **Mars :** Création d'une cellule de crise pour adapter le fonctionnement des services face aux difficultés d'approvisionnement en carburant. Participation de Dinan Agglomération à la journée « Achat Public » organisée par la Gazette des Communes et le Moniteur sur le sujet « l'acheteur public face à la transition écologique et énergétique ».
- **Mai :** Présentation de la programmation annuelle des Achats publics lors d'un évènement organisé par la Région Bretagne à destination des entreprises.
- **Juillet :** Mise en œuvre de la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes avec la suppression du recueil des actes administratifs et de leur affichage remplacé par leur publication sur le site internet de l'agglomération grâce à l'utilisation de la « marque blanche » proposée par Megalis.
- **Octobre :** Lancement de la phase diagnostic du Schéma Directeur Immobilier et Énergétique (SDIE) avec le choix d'un groupement de prestataires pour accompagner l'agglomération dans cette démarche et l'accueil d'un alternant en Licence des Métiers Techniques des Collectivités Territoriales, déployée par les Centres de Gestion bretons et l'Université de Rennes 1.

REPÈRES 2022



365
DOSSIERS ET
QUESTIONS
TRAITÉS
PAR LE SERVICE
AFFAIRES
JURIDIQUES
ET ASSEMBLÉES

42 756 €
DE FRAIS
D'AFFRANCHISSEMENT

PERSPECTIVES 2023

- **Déployer** une gestion électronique du courrier dématérialisé avec pour objectifs d'assurer une plus grande réactivité et une meilleure lisibilité des réponses.
- **Adopter**, dans le cadre d'une démarche volontaire, un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER) et développer une politique d'achat en lien avec les objectifs du Plan Climat Air Énergie Territoire (PCAET) et de la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO).
- **Réaliser** un Schéma Directeur Immobilier et Énergétique (SDIE) pour mieux connaître et maîtriser le parc immobilier de l'agglomération.

CONTRACTUALISATION



Le service Contractualisation a pour objectif principal d'accompagner les porteurs de projets et les services de Dinan Agglomération dans l'obtention de financements publics. Les enveloppes financières mises en œuvre et suivies sont celles de l'Union Européenne (LEADER, FEAMPA,...), de l'État (DETR, DSIL,...), de la Région (Bien vivre partout en Bretagne), du Département (Contrat de Territoire) et du fonds de concours de l'agglomération à disposition des communes.

REPÈRES 2022

PLUS DE 56
PROJETS ÉLIGIBLES
AU CRTE FINANCÉS
PAR L'ÉTAT À
HAUTEUR DE
4,8M€
POUR UN
INVESTISSEMENT
GLOBAL DE
26M€

- 1. Suivre et mettre en œuvre les contractualisations** avec l'État, la Région Bretagne et le Département.
- 2. Aboutir à la signature du Contrat Départemental de Territoire 2022** qui vise à accompagner les communes et Dinan Agglomération dans le financement de leurs projets d'investissement.
- 3. Répondre aux appels à candidatures européens** lancés par la Région, via un dossier de candidature pour le Développement Local mené par les Acteurs Locaux du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture 2021-2027 (DLAL FEAMPA) et le programme européen Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale 2023-2027 (LEADER).
- 4. Mettre en œuvre le fonds de concours 2022-2026** de Dinan Agglomération et soutenir le développement des communes.

LES FAITS MARQUANTS 2022

- **Juin** : Sélection de la candidature commune Dinan Agglomération - Pays de Saint-Malo au programme européen DLAL FEAMPA 2021-2027.
- **Juillet** : Attribution des premiers dossiers de Fonds de concours 2022-2026 de Dinan Agglomération aux communes membres.
- **Septembre** : Signature du Contrat Départemental de Territoire 2022 entre le Conseil départemental des Côtes d'Armor et Dinan Agglomération.
- **Novembre** : Candidature au programme européen de développement rural du territoire (LEADER) 2023-2027.
- **Décembre** : Paiement des derniers dossiers au titre de l'Investissement Territorial Intégré du Fonds Européen de Développement Régional 2014-2020 (ITI FEDER).



Signature du Contrat Départemental de Territoire 2022 qui permettra de financer la rénovation énergétique de la salle Némée à Dinan pour un montant total de 1 342 000€



LE DLAL FEAMPA 2021-2027



En avril 2022, Dinan Agglomération et les intercommunalités littorales du Pays de Saint-Malo ont déposé un dossier de candidature commun au programme de Développement Local du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture (le DLAL FEAMPA) auprès de la Région

Bretagne. Celui-ci a été sélectionné et le territoire a été doté d'une enveloppe de 1,03 M€ du FEAMPA et d'autant de fonds régionaux pour la période 2023-2027.

Ces fonds permettront de financer des projets locaux, collectifs et innovants s'inscrivant dans les 5 thématiques suivantes :

- Préserver, connaître et sensibiliser aux enjeux environnementaux littoraux et maritimes.
- Assurer la compétitivité durable des filières de pêche et d'aquaculture sur le territoire.
- Promouvoir et garantir la pérennité des métiers de la mer.
- Organiser et préparer le territoire maritime au changement climatique.
- Coopérer avec d'autres territoires pour initier des pratiques innovantes.



REPÈRES 2022

423 272€

AU CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE TERRITOIRE 2022 POUR LES PROJETS PORTÉS PAR DINAN AGGLOMÉRATION

1,03 M€

AU TITRE DU DLAL FEAMPA 2021-2027

1,06 M€

DÉ FONDS DE CONCOURS POUR LA RÉALISATION DE

19

PROJETS SUR

18

COMMUNES

PERSPECTIVES 2023

Mettre en œuvre la contractualisation 2021-2027

• **Réaliser** un pacte de cohérence territoriale avec la Région Bretagne inscrit dans l'objectif stratégique de transition écologique du territoire.

• **S'engager** au sein du Contrat Départemental de Territoire 2023-2027 et financer de nouveaux projets d'investissement.

• **Conventionner** avec la Région Bretagne afin de mettre en œuvre le programme européen LEADER 2023-2027.

• **Mettre en œuvre** le Fonds de concours de Dinan Agglomération pour 4 ans sur une enveloppe de 6 275 M€ et accompagner le développement des communes dans leurs investissements.

FINANCES



REPÈRES 2022



8 M€
DE CAPACITÉ
D'AUTO-
FINANCEMENT
NETTE

Après deux années successives marquées par la pandémie, l'exercice budgétaire 2022 a été impacté par l'inflation sur ses dépenses. Celle-ci se traduit dans les comptes de la collectivité par une évolution de la masse salariale suite à l'augmentation du point d'indice de +3,5% en juillet 2022 dont les conséquences en année pleine seront mesurées en 2023 ; les hausses des prix de l'énergie et du carburant qui sont les principaux facteurs d'évolution des charges à caractère générale de l'agglomération ; un décalage dans l'attribution de certains marchés de travaux en raison de la forte actualisation des indices en 2022 (exemple de la piscine de la Planchette à Broons pour laquelle les marchés ont été relancés).

Malgré ce contexte, l'agglomération a réussi à maintenir un niveau d'épargne satisfaisant avec un excédent brut de fonctionnement à hauteur de 9,7 M€, la capacité d'autofinancement nette s'établissant à 8,0 M€.



LE BUDGET COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

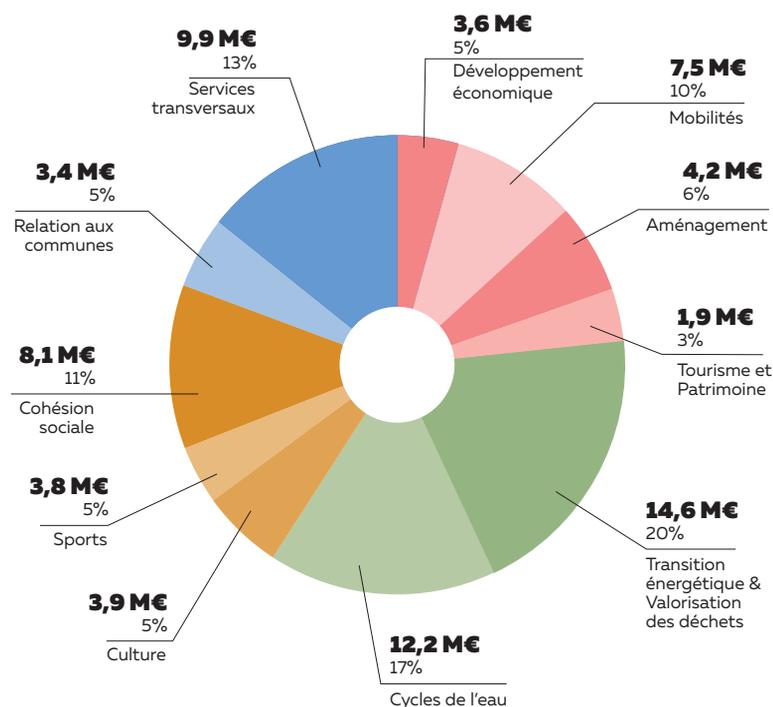
Le tableau des soldes intermédiaires de gestion du budget collecte et valorisation des déchets (en K€) montre l'évolution importante des coûts de gestion de la politique publique (impact du prix du traitement des déchets, des marchés de prestations mais également du carburant et de la masse salariale).

Le tableau des soldes intermédiaires de gestion du budget collecte et valorisation des déchets (en K€)

	CA 2020	CA 2021	CA 2022
+ RECETTES DE GESTION	12 182	12 045	12 923
- DÉPENSES DE GESTION	10 054	10 319	11 983
= EXCÉDENT BRUT DE FONCTIONNEMENT	2 129	1 727	939
+ RÉSULTAT FINANCIER	0	0	0
+ RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	23	30	91
= CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT BRUTE	2 151	1 757	1 030
- REMBOURSEMENT DETTE	0	0	0
= CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT NETTE	2 151	1 757	1 030
+ RECETTES D'INVESTISSEMENT	33	237	283
- DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	887	1 019	2 833
= VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT AU 31/12	1 298	975	1 520
= RÉSULTAT GLOBAL DE CLÔTURE	1 298	2 273	753

SIMPLIFIER LA LECTURE DU BUDGET ET DES FINANCES PUBLIQUES

Le Compte Administratif 2022 de Dinan Agglomération en politiques publiques :



REPÈRES 2022



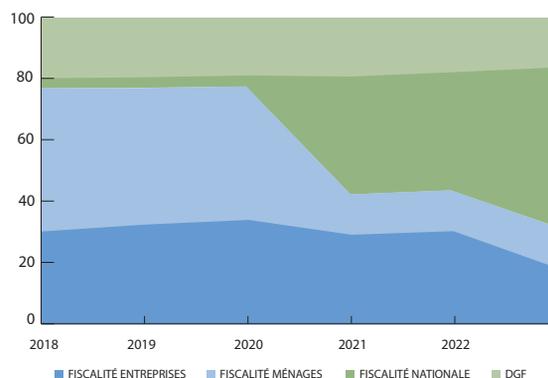
31,4 M€
D'INVESTISSEMENT
ENGAGÉS

2 ANS
C'EST LE DÉLAI DE
DÉSENDETTEMENT
TRADUISANT LA
BONNE SANTÉ
FINANCIÈRE DE
L'AGGLOMÉRATION

Une modification sensible du panier de recettes de l'agglomération

Les réformes fiscales successives (suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, réduction de moitié des valeurs locatives des locaux industriels) ont considérablement modifié le panier de recettes de l'agglomération.

Ces réformes, certes compensées, ont considérablement modifié l'autonomie fiscale de la collectivité. Ainsi les financements nationaux (DGF, TVA et compensations fiscales) représentent désormais 58% du panier fiscal de l'agglomération contre 23% en 2018. Cette évolution devrait être plus forte en 2023.



Les principaux investissements réalisés en 2022

RÉSEAU DE VOIRIE	2 462 K€
TRÈS HAUT DÉBIT	1 863 K€
PISCINE DE CENTRALITÉ	1 160 K€
HABITAT	778 K€
LANV'OL	714 K€
ÉCONOMIE	677 K€
INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	616 K€
ÉQUIPEMENT SPORTIFS	273 K€
FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES	259 K€
PISCINE DE LA PLANCHETTE	157 K€
SYSTÈME D'INFORMATION	143 K€
INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES	117 K€

PERSPECTIVE 2023

- **Maintenir** la trajectoire financière de l'agglomération malgré l'impact de la crise énergétique sur les finances de la collectivité.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'action de Dinan Agglomération vise à créer un environnement favorable à la création, à l'installation et au développement des entreprises sur son territoire. Elle a pour objectif de soutenir les initiatives de toutes les entreprises, du commerçant à l'agriculteur, dans un souci de développement durable et de création d'emplois.



REPÈRES 2022



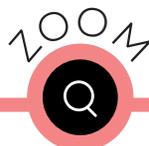
106
SUBVENTIONS
PASS COMMERCE &
ARTISANAT
VOTÉES POUR UN
MONTANT DE
433 984 €

13
TERRAINS VENDUS
EN ZONES
D'ACTIVITÉS
SOIT
5 ha

- 1. Accompagner les porteurs de projets, créateurs et repreneurs d'entreprises**, y compris agricoles, dans leur développement et ainsi créer de l'emploi sur le territoire, notamment grâce à un réseau de 5 pépinières d'entreprises et de 42 zones d'activités.
- 2. Favoriser les circuits courts et la consommation locale** dans la restauration collective et pour les habitants, faciliter le développement des activités agricoles répondant aux besoins d'une alimentation durable et locale.
- 3. Aménager des espaces économiques** conciliant la préservation des espaces naturels et agricoles, la sobriété foncière et le développement des entreprises, avec une offre diversifiée de solutions d'implantation.
- 4. Soutenir les entreprises** face aux enjeux des transitions environnementales, numériques et sociétales, et proposer des accompagnements individuels et collectifs.



Inauguration de la zone d'activités économiques de la Millière à Pluduno



DE LA MER À L'ASSIETTE



En coopération avec la Communauté de Communes de la Côte d'Émeraude, l'opération « De la Mer à l'Assiette » vise à sensibiliser et à former les cuisiniers de restaurations collectives à intégrer des produits halieutiques dans les menus des cantines. Des visites et rencontres ont été proposées aux différents acteurs de la filière afin de créer un lien entre fournisseurs et acheteurs. C'est dans ce cadre qu'une semaine « moules frites » a été suivie en octobre 2022 par 14 restaurants scolaires du territoire de Dinan Agglomération, proposant ainsi au menu des moules produites dans la Baie de la Fresnaye.

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE ET LA VITALITÉ DU TERRITOIRE

LES FAITS MARQUANTS 2022

- **Avril à novembre** : 8 jours de formation proposés aux cuisiniers des restaurants scolaires du territoire sur les thématiques de la cuisine évolutive, alternative, l'achat local et durable, l'animation du temps du repas et la réduction du gaspillage. L'offre de formation inscrite dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) se poursuit en 2023.
- **Juin** : Lancement de l'aide Éco-transition visant à accompagner les entreprises à hauteur de 30 % de leurs investissements liés à l'amélioration de leurs performances dans 5 domaines : énergie, eau, air, déchets et économie circulaire (plafond de l'aide 50 000 €).
- **Octobre** : Lancement du 1^{er} marché de la coquille Saint-Jacques à Saint-Cast-le-Guildo avec un point de vente directe sur le port, né d'un partenariat entre des pêcheurs, la mairie de Saint-Cast-le-Guildo, la Chambre du Commerce et de l'Industrie et le Département des Côtes d'Armor.



← Marché de la coquille Saint-Jacques à Saint-Cast-le-Guildo

- **Octobre** : Ouverture d'une station Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) dans l'Eco-parc de Bel Air sur les communes de Quévert et d'Aucalec. Située à l'entrée de la zone d'activités, elle fait partie d'un réseau breton de stations GNV porté par la SEM Énergies 22. Elle est accessible aux entreprises et aux particuliers.
- **Sur l'année** : Attribution de 4 prêts d'honneur agricoles en partenariat avec l'association Initiative Pays de Dinan représentant un montant total de 17 500 €. Ils concernent des jeunes agriculteurs, paysans-boulangers, fruitiers, maraîchers, éleveurs ovin et avicole.

REPÈRES 2022

50
ENTREPRISES
ET
450
VISITEURS AUX
2^{ÈMES} RENCONTRES
DE L'EMPLOI ET DE
LA FORMATION

87%
DE TAUX
D'OCCUPATION SUR
LES PÉPINIÈRES
D'ENTREPRISES
ÉCODIA

32%
DE PRODUITS DE
QUALITÉ ET
DURABLES DANS LES
ACHATS DES
RESTAURATIONS
SCOLAIRES
PRIMAIRES

5
AIDES À
L'ÉCO-TRANSITION
VERSÉES POUR UN
MONTANT TOTAL DE
123 462€

PERSPECTIVES 2023

• **Développer** le réseau des ambassadeurs « Made in Dinan » avec une nouvelle charte graphique, un plan de communication et une nouvelle charte d'adhésion pour élargir le réseau des entreprises attachées au territoire et aux valeurs de Dinan Agglomération.

• **Réfléchir** aux évolutions du commerce de demain dans le cadre du lancement du SCOT-AEC. Un Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique devra être élaboré pour répondre aux nouveaux enjeux d'implantation des commerces dans un contexte de sobriété foncière et d'évolution des modes de consommation.

• **Sensibiliser et accompagner** les entreprises face aux enjeux de préservation des ressources et défis écologiques grâce à des rencontres qui permettront de définir une trajectoire partagée entre les acteurs.

MOBILITÉS

2022 aura vu le début de la mise en œuvre du plan vélo et de ses actions de sensibilisation, ainsi que la poursuite de la réflexion concernant l'optimisation du réseau Dinamo ! en lien avec son extension. Concernant les liaisons ferroviaires, la remise à niveau de la ligne Dol de Bretagne-Dinan-Lamballe s'est pleinement inscrite dans la politique mobilités de Dinan Agglomération, à l'heure de la décarbonation des transports et des enjeux de transition écologique en général. La compétence voirie quant à elle est entrée dans la phase de refonte dite « de revoyure », pour un fonctionnement plus opérationnel et plus souple dans la gestion des crédits.



- 1. Optimiser le réseau Dinamo !** dans ses correspondances, ses horaires et l'aménagement des points d'arrêt.
- 2. Améliorer l'offre ferroviaire** grâce à la mobilisation de tous les partenaires (État, Région, Département et EPCI).
- 3. Développer l'entretien préventif des chaussées** sur l'ensemble du territoire de l'agglomération et proposer le curage des fossés aux communes intéressées dans le cadre du programme voirie en régie.
- 4. Soutenir l'essor du vélo** auprès des habitants du territoire.



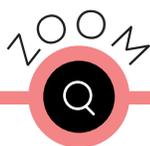
Inauguration de la 5^{ème} ligne Dinamo ! à Trélivan

LES FAITS MARQUANTS 2022

- **Mars** : Externalisation de la régie du transport scolaire Dinamo ! Scolaire à la société CAT Transdev.
- **Printemps** : Mise en service du nouveau bi-répendeur et réalisation du PATA (point à temps automatique) sur l'ensemble des voiries confiées à l'agglomération.
- **Été** : Signature d'une convention de partenariat entre Dinan Agglomération et la Région Bretagne sur les mobilités afin de travailler conjointement sur une mobilité cohérente, lisible et adaptée aux territoires.
- **Octobre** : Amélioration et extension du réseau Dinamo ! avec l'ouverture d'une 5^{ème} ligne.
- **Novembre** : Organisation des mobilités pour la Route du Rhum au Cap-Fréhel avec la mise en place de navettes pour les personnes à mobilité réduite et d'un parking à vélos pouvant accueillir près de 1 000 cycles.
- **Novembre** : Engagement de Dinan Agglomération à financer la phase de réalisation des travaux de la ligne Dinan-Lamballe (3,3 M€).



Parking cycles au Cap-Fréhel pour la Route du Rhum



LA FÊTE DU VÉLO

Avec comme objectifs de rassembler la communauté cycliste et les habitants pour promouvoir le vélo comme moyen de déplacement alternatif à l'usage de la voiture, la fête de vélo est également un grand moment de partage.

Programmée le 15 mai 2022 à Plouër-sur-Rance lors d'une journée baptisée « Tous en selle », cette célébration de la petite reine a permis aux curieux et convaincus de participer à de nombreux ateliers : réparation et entretien, infos mobilités et essai de vélos à assistance électrique, parcours pédagogique et exposition. Parmi les animations insolites, les visiteurs ont pu tester un « vélo-smoothie » qui, en pédalant, leur a permis de mixer des fruits pour créer leurs propres boissons.



La fête du vélo à Plouër-sur-Rance

REPÈRES 2022

616 000€
VERSÉS EN 2022 SUR LES

7 M€

FINANCÉS SUR LE
TRONÇON FERROVIAIRE
DOL-DINAN-LAMBALLE
POUR UN BUDGET
TOTAL DE

53 M€

+ 200 KM
DE VOIRIE EN GESTION
COMMUNAUTAIRE

1 160
VÉLOS STATIONNÉS ET

110
PERSONNES À MOBILITÉ
RÉDUITE TRANSPORTÉES
AU CAP-FRÉHEL POUR LA
ROUTE DU RHUM

+1 
LIGNE DE TRANSPORT
SUR LA LIGNE DINAMO !

PERSPECTIVES 2023

- **Démarrer** les travaux de réhabilitation de la ligne ferroviaire Dinan-Lamballe.
- **Poursuivre** la collaboration avec la Région Bretagne et SNCF Voyageurs pour que les usages domicile-travail et scolaires soient couverts sur l'ensemble des lignes Rennes-Saint-Malo et Lamballe-Saint-Brieuc.
- **Étudier** la faisabilité de la mise en place d'un transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite.
- **Envisager** la possibilité de transferts complémentaires de voiries de desserte.
- **Travailler** techniquement et juridiquement sur la clause de revoyure de la compétence voirie au niveau de l'assiette de la voie (domaine public).

2 M€
D'INVESTISSEMENT
POUR PRÈS DE
75 KM
DE VOIRIE REMISE EN
ÉTAT DONT
20 KM
EN RÉGIE

AMÉNAGEMENT



L'année 2022 aura été marquée par la prescription du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) valant Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) qui définira la stratégie d'aménagement et d'adaptation du territoire pour les prochaines années. Cette stratégie intégrera le changement climatique, les nouvelles dynamiques démographiques, économiques du nouveau cadre réglementaire (Loi Climat et Résilience) qui porte la trajectoire du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à 2050.

REPÈRES 2022



2 229

ACTES DE CONSEIL
ONT ÉTÉ
RÉALISÉS PAR
L'ESPACE
FRANCE RÉNOV'

11 100

DEMANDES
D'AUTORISATION
D'URBANISME
DÉPOSÉES
SUR LE
TERRITOIRE



64

LOGEMENTS
LOCATIFS
SOCIAUX AGRÉÉS
POUR UN
MONTANT DE

350 000€

- 1. Assurer la production du logement social** sur le territoire qui, depuis la crise sanitaire et diverses réformes, subit la hausse du coût de construction et la baisse des financements; et trouver des solutions pour maintenir une production de logements sociaux de qualité.
- 2. Accompagner et soutenir les ménages** dans les démarches de transition énergétique de leur logement grâce à l'espace France Rénov'.
- 3. Réagir aux effets de la crise sanitaire sur les prix de l'immobilier et du foncier** qui ont considérablement compliqué l'accès au logement avec une envolée du marché immobilier; et veiller, avec le concours des communes et des bailleurs sociaux, à l'amélioration du parcours résidentiel.
- 4. Accompagner les communes vers la mise en œuvre de la sobriété foncière** dans le cadre de l'élaboration du SCoT qui porte des objectifs de réduction de la consommation foncière vers le ZAN; et poursuivre l'accompagnement opérationnel des communes dans la mise en œuvre de leurs opérations d'aménagement.

LES FAITS MARQUANTS 2022

- **Mars:** Lancement de l'étude pré-opérationnelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) avec 4 communes Petites Villes de Demain (Broons, Caulnes, Dinan, Plancoët).
- **Mai :** Prescription du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT).
- **Juin :** Signature de la convention Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) et Petites Villes de Demain (PVD).
- **Septembre :**
 - Délimitation du nouveau périmètre du Site Patrimonial Remarquable.
 - Lancement d'une expérimentation Plan d'Action de Sobriété Foncière avec 8 communes volontaires (Evrans, La Vicomté-sur-Rance, Le Hinglé, Pleslin-Trigavou, Plouër-sur-Rance Plumaugat, Quévert et Saint-Pôtan).
- **Septembre - octobre :** Programmation d'animations sur les économies d'énergie au quotidien dans le logement et au bureau réalisées par les conseillers France Rénov' auprès d'entreprises du territoire.



Animations économies d'énergie par les conseillers France Rénov'



SIGNATURE DE LA CONVENTION OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE

En juin, les communes de Broons, Caulnes, Dinan, Matignon et Plancoët, lauréates du programme Petites Villes de Demain, et les communes de Lanvallay, Quévert, Taden et Trélivan ont signé une convention cadre « Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) - Petites Villes de Demain (PVD) ». Cet accord permet de valider la stratégie de re-dynamisation des Petites Villes de Demain, de détailler les enjeux, les orientations stratégiques et le plan d'actions des opérations pour toute la durée du programme (commerce, habitat, mobilité, patrimoine, services...). La mise en place de l'Opération de Revitalisation du Territoire permet notamment l'application du dispositif Denormandie * dans l'habitat ancien ou la suspension des Autorisations d'Exploitations Commerciales (AEC) en périphérie.

*Le dispositif Denormandie est une aide fiscale accordée dans le cadre d'un investissement locatif encourageant la rénovation de l'ancien.

REPÈRES 2022



2 241
DEMANDES
POUR UN
LOGEMENT
LOCATIF SOCIAL



135
DOSSIERS FINANCÉS
PAR DINAN
AGGLOMÉRATION
DANS LE CADRE DU
PROGRAMME
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
SIGNÉ AVEC
L'AGENCE NATIONALE
DE L'HABITAT

PERSPECTIVES 2023

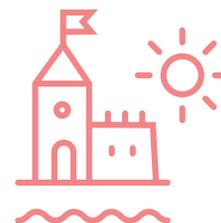
- **Débattre** sur l'avenir du territoire dans le cadre du Schéma de Cohérence Territorial - Air Énergie Climat.
- **Anticiper** les évolutions réglementaires notamment les objectifs de la loi Climat et Résilience et de la loi d'accélération des énergies renouvelables.
- **Accompagner** les communes dans la prise en compte de ces évolutions.



Évran

TOURISME ET PATRIMOINE

En partenariat avec l'Office de Tourisme Dinan-Cap Fréhel Tourisme qui assure la promotion et la communication de la Destination, le service Tourisme élabore et met en œuvre la politique touristique de Dinan Agglomération. Cette stratégie, élaborée par les élus, les consommateurs et les acteurs du tourisme, s'appuie sur un enjeu fondamental, transversal et prioritaire : assurer les transitions vers un tourisme durable.



REPÈRES 2022



1 480 000
NUITÉES
MARCHANDES

960 000€
DE TAXE DE SÉJOUR
COLLECTÉE



FRÉQUENTATION
DES VÉLOS SUR
VOIES VERTES
+28%
DE VÉLOS SUR
LA V42*,
+31%
SUR LA V3*
+11%
SUR LA
VÉLOMARITIME*

(* V42 : CANAL D'ILLE ET
RANCE : MONTREUIL-
SUR-ILLE - RENNES
*V3 : SAINT-MALO - RHUYS
*VÉLOMARITIME :
MANCHE - MER DU NORD)

- 1. Permettre un tourisme plus « étalé » dans le temps et dans l'espace,** moins saisonnier, pour diffuser les flux et les retombées sur l'ensemble du territoire.
- 2. Favoriser les mobilités durables pour les touristes** en adéquation avec les préoccupations environnementales citoyennes et se poser la question des déplacements sans voiture.
- 3. Agir pour un tourisme respectueux de ses employés et des entreprises** et améliorer ainsi les conditions de vie et d'accueil des saisonniers, notamment en matière de logement, dans le but de rendre le territoire attractif et d'aider les professionnels à recruter.
- 4. Sensibiliser la population locale et touristique** aux richesses naturelles et patrimoniales du territoire, en s'appuyant sur la Maison de la Rance, la Maison des Faluns et le Centre d'Interprétation du Patrimoine « Coriosolis ».
- 5. Agir pour un tourisme responsable** proposant des offres touristiques plus qualifiées, accompagner les professionnels et les porteurs de projets touristiques, en lien avec l'Office de Tourisme.

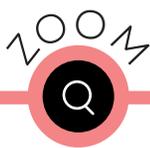


Base de loisirs de Bétineuc

LES FAITS MARQUANTS 2022

- **Sur l'année :** Définition du tracé du futur itinéraire de randonnée pédestre permanent « Mon Tro Breizh » en lien avec les communes.
- **Janvier à septembre :** Création d'un comité technique scientifique et réalisation du diagnostic de l'étude scénographique de Coriosolis.
- **Mai :** Célébration des 20 ans de la Maison de la Rance et des 10 ans de la Maison des Faluns dans le cadre de l'évènement « Curieux de Nature ».
- **Septembre :** Validation du Schéma Directeur des Mobilités Touristiques de la Destination « Cap Fréhel - Saint-Malo - Baie du Mont-Saint-Michel » composé de 11 actions partagées entre les 5 EPCI.
- **Décembre :** Définition du plan de réaménagement de l'entrée de site et des stationnements de la base de loisirs de Bétineuc à Saint-André-des-Eaux en concertation avec la commune.

PROMOUVOIR UNE OFFRE TOURISTIQUE QUALITATIVE ET DIVERSIFIÉE



LE VOTE DE LA STRATÉGIE TOURISTIQUE 2021 - 2026

Approuvée en conseil communautaire le 28 mars 2022, la stratégie de développement touristique constitue le schéma directeur de l'action touristique pour le territoire dans les prochaines années. 6 axes déclinés en 34 actions opérationnelles ont été validés afin de répondre aux enjeux prioritaires de la Destination Dinan-Cap Fréhel :

Axe 1 : Observer, mesurer et évaluer le développement touristique.

Axe 2 : Optimiser l'accueil et la gestion des flux touristiques sur le territoire.

Axe 3 : Améliorer l'accessibilité au territoire et les mobilités touristiques alternatives à la voiture.

Axe 4 : Accompagner les professionnels et les porteurs de projets touristiques publics et privés.

Axe 5 : Développer l'attractivité de la destination « Dinan-Cap Fréhel », et promouvoir une destination touristique durable et de proximité.

Axe 6 : Organiser la gouvernance du tourisme.

La stratégie de développement touristique est consultable sur www.dinan-agglomeration.fr



< Cale de Mordreuc à Pleudihen-sur-Rance

REPÈRES 2022



14 200
ENTRÉES À LA
MAISON DE LA RANCE
ET DES FALUNS (+12%)

ET
7 900
ENTRÉES À
CORIOSOLIS (+51%)

200 000
VISITEURS DANS LES
BUREAUX DE L'OFFICE
DE TOURISME
(+11% par rapport à 2021)

LE SAVIEZ-VOUS ?

Représentant 8 % du produit intérieur brut breton, le tourisme est un vecteur économique et un élément de forte attractivité. La destination « Dinan-Cap Fréhel » compte plus de 2 000 hébergeurs touristiques, 150 restaurants et 60 équipements de loisirs. Près de 1 000 emplois sont liés directement au tourisme représentant 5,5% de l'emploi total sur Dinan Agglomération et 17 % du poids de l'emploi touristique départemental, sans compter les nombreux emplois indirects et induits liés au tourisme.

PERSPECTIVES 2023

- **Aménager** la base de loisirs de Bétineuc pour un meilleur accueil des usagers et une bonne organisation des flux.

- **Appliquer** la réglementation des locations saisonnières touristiques de type Airbnb sur la ville de Dinan.

- **Lancer** une étude sur les logements à destination des saisonniers en lien avec le service Habitat et l'agence d'urbanisme Audiar.

- **Concevoir** un schéma d'accueil des camping-caristes à l'échelle de la destination touristique « Cap Fréhel - Saint-Malo - Baie du Mont-Saint-Michel » (5 EPCI).

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS



Dinan Agglomération s'inscrit dans les orientations stratégiques nationales de la politique publique de prévention des déchets. Document cadre pour 6 ans, le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, adopté en Conseil communautaire le 31 janvier 2022, décline localement les actions de prévention à mettre en œuvre sur le territoire de compétence.

Dans un contexte de fortes hausses des coûts de collecte liées au prix du carburant notamment et au coût de traitement, le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

REPÈRES 2022



81 000

TONNES DE
DÉCHETS EN
COLLECTE
DONT

49 000

TONNES
DÉPOSÉES
EN DÉCHÈTERIE

1. Sensibiliser les habitants et engager les acteurs publics dans des démarches de prévention visant à développer le réemploi et la réutilisation, lutter contre le gaspillage et réduire les déchets et optimiser le service et son financement.

de prévention visant à développer le réemploi et la réutilisation, lutter contre le gaspillage et réduire les déchets et optimiser le service et son financement.



2. Décider des grands principes du futur projet de service de collecte des déchets grâce :

- À la collecte des emballages ménagers et papiers mélangés dans un même contenant (collecte en muti-matériaux),
- À la suppression des sacs jaunes,
- À la levée du bac à ordures ménagères des habitats individuels une fois tous les 15 jours,
- Au développement du compostage individuel et/ou partagé pour les déchets alimentaires de table (biodéchets) en application de l'obligation au 1^{er} janvier 2024.

LES FAITS MARQUANTS 2022



Tondeuse mulching de Brusvily soutenue par le fonds Défi Val Vert

- **Janvier** : Transfert de la compétence « traitement » au Syndicat Mixte des Pays de Rance et de la Baie (SMPRB).
- **Juillet** : Adaptation du service de collecte en raison de fortes chaleurs exceptionnelles et fermeture des déchèteries.
- **Septembre** : Extension du dispositif Défi Val Vert (soutien à l'équipement des communes) au départ limité aux déchets végétaux puis étendu à l'ensemble des biodéchets.
- **Novembre** : Programmation de 2 séminaires à destination des élus du territoire afin d'alimenter la réflexion autour du projet de refonte de la politique déchets et de la tarification incitative des déchets et ses impacts.
- **Dernier trimestre** : Refonte des tournées au nord du territoire afin de préparer l'intégration de Beaussais-sur-Mer au 1^{er} janvier 2023.



DES CONTENEURS ENTERRÉS POUR UN CADRE PRÉSERVÉ

Afin d'optimiser la gestion des déchets, Dinan Agglomération œuvre pour la mise en place de points d'apport volontaire dans plusieurs communes du territoire (centre historique, port, zone côtière). Ce dispositif, plus durable et esthétique que les bacs roulants, permet la préservation du cadre de vie répondant ainsi à des problématiques de salubrité publique et de pollution visuelle notamment en période de fréquentation touristique. Ainsi, en 2022, des colonnes enterrées ont été mises en service à la cale de Mordreuc à Pleudihen-sur-Rance et à la Porte Saint-Louis de Dinan.



Conteneurs enterrés
Porte Saint-Louis à
Dinan

REPÈRES 2022



41 000 €
D'AIDE À L'INVESTISSEMENT
GRÂCE AU FONDS DE
CONCOURS DÉFI VAL VERT

125
ÉLUS, AGENTS COMMUNAUX
ET PROFESSIONNELS
FORMÉS À LA GESTION
DES DÉCHETS ET AU
COMPOSTAGE

14
NOUVEAUX SITES DE
COMPOSTAGE
POUR UN TOTAL DE
94 SITES

3
EHPAD ACCOMPAGNÉS
DANS LA LUTTE CONTRE
LE GASPILLAGE
ALIMENTAIRE

PERSPECTIVES 2023

- **Reprendre** la collecte des ordures ménagères et recyclables en régie sur Beaussais-sur-Mer.
- **Acter** le scénario d'évolution pour la collecte des ordures ménagères et des recyclables au regard des contraintes techniques, financières et environnementales.
- **Proposer et organiser** le tri des biodéchets à la source afin de répondre à l'obligation réglementaire qui s'impose à la collectivité et offrir ainsi une solution de tri des biodéchets à tous les habitants du territoire d'ici à 5 ans.
- **S'engager** dans un Contrat d'Objectifs Territorial (COT) auprès de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) et intégrer dans les politiques publiques une démarche transversale regroupant les enjeux climat, air, énergie et économie circulaire.

TRANSITIONS ÉNERGÉTIQUES, CLIMATIQUES ET ÉCOLOGIQUES



À travers ses compétences, Dinan Agglomération dispose de leviers pour appréhender les enjeux de transitions énergétiques, de préservation de la biodiversité et des ressources naturelles de son territoire. Elle s'engage pour cela dans des relations partenariales fortes tant au niveau local, régional que national.

REPÈRES 2022



7

ATELIERS DE
TRAVAIL ET

24

COMMUNES
ENGAGÉES DANS
L'ATLAS
BIODIVERSITÉ
INTERCOMMUNAL

1 164

ÉLÈVES SENSIBILISÉS
À LA BIODIVERSITÉ

423

ESPÈCES
(FLORE ET FAUNE)
IDENTIFIÉES
SUR LE TERRITOIRE

14

COMMUNES EN
TRANSITION

- 1. Concilier développement économique et enjeux environnementaux** en intégrant progressivement la notion « éviter, réduire, compenser » dans les politiques publiques locales, les projets d'aménagement et les documents de planification d'aménagement.
- 2. Impliquer les citoyens, entreprises, associations, etc** comme les acteurs et moteurs de la transition.
- 3. Intégrer des actions d'atténuation et d'adaptation** au changement climatique dans les compétences de l'agglomération.
- 4. Agir pour la biodiversité** et lutter contre les espèces invasives

LES FAITS MARQUANTS 2022

- **2^{ème} semestre** : Arrêt et consultation du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) 2020-2026.
- **Septembre** : Visite des partenaires français et finlandais FRANSU clôturant la coopération européenne LEADER bois énergie 2020-2022.
- **Décembre** : Fin des travaux de la nouvelle crèche de Lanvallay, premier bâtiment communautaire réalisé avec l'excellence environnementale E+C- (performance énergétique, éco matériaux et biosourcés, faible niveau d'émission de gaz à effet de serre...) avec 45 m² de panneaux photovoltaïques sur toiture.



< Crèche Lanv'ol à Lanvallay pouvant accueillir 22 jeunes enfants

- **Décembre** : Entrée de Dinan Agglomération à titre expérimental au capital de la SAS de la centrale solaire de Ruca mise en service en octobre et réalisée sur un foncier public.



LE PÔLE CRISTAL PARTAGE SON INSTALLATION GÉOTHERMIQUE POUR CHAUFFER ÉCODIA

Dans le cadre de sa politique de transition écologique, Dinan Agglomération optimise les modes de chauffage des bâtiments dont elle a la propriété. Le Pôle Cristal et la Pépinière d'entreprises ECODIA ayant des bâtiments voisins, une réflexion a été menée afin d'étudier les opportunités d'une mutualisation des ressources. Expert en performance énergétique, les ingénieurs du Pôle Cristal, en étroite collaboration avec les services de l'agglomération, ont travaillé sur la valorisation de l'énergie thermique issue de leurs nombreux équipements frigorifiques.

Ainsi, l'ensemble des systèmes de production et de restitution de chaleur de la pépinière d'entreprises ECODIA et du Pôle Cristal ont été remplacés et mutualisés par des pompes à chaleur reliées aux sondes géothermiques.

Cette opération s'est chiffrée à 153 921 € HT avec une participation à hauteur de 59 % pour Dinan Agglomération (90 933 €) et 41 % pour l'État (62 988 €).

REPÈRES 2022



34
PROJETS COMMUNAUX
ACCOMPAGNÉS PAR
LES CONSEILLERS
EN ÉNERGIE PARTAGÉS

6
BÂTIMENTS
COMMUNAUTAIRES ET
20
BÂTIMENTS
COMMUNAUX ÉTUDIÉS
POUR Y APOSER DES
PANNEAUX
PHOTOVOLTAÏQUES

1 206 
DESTRUCTIONS
DE NIDS DE FRELONS
ASIATIQUES
X3 DEPUIS 2021
ET
125
PIÈGES DISTRIBUÉS

LE SAVIEZ-VOUS ?

LE PCAET DÉJÀ MIS EN ŒUVRE DANS 14 COMMUNES

Le projet de Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) a été arrêté en Conseil communautaire le 28 février 2022. Ensuite soumis aux avis des Personnes Publiques Associées, puis au public, il a reçu un avis favorable avec quelques recommandations de l'État, la Région et la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe). La consultation publique a abouti à 18 contributions qui nourriront, au-delà du PCAET, l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale Air Énergie Climat.

Pour autant, le PCAET n'a pas attendu d'être approuvé au début de l'année 2023 pour débiter sa mise en œuvre, en témoignent les « 14 communes en transition* », l'approbation du Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Économiquement Responsables (SPASER), l'accompagnement sur la rénovation énergétique...

* Évran, Guitté, Languédias, Lanvallay, Le Quiou, Matignon, Plélan-le-Petit, Plouër-sur-Rance, Plumaudan, Quévert, Saint-André-des-Eaux, Trébédan, Trélivet, Vildé-Guingalan.

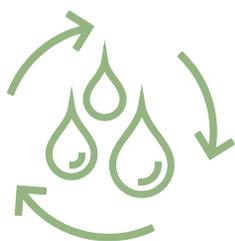
PERSPECTIVES 2023

• **Contracter** un « fonds chaleur renouvelable » de 3 ans avec l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) pour que le territoire bénéficie d'aides techniques et financières sur des projets publics et privés (solaire thermique, chaufferie bois, géothermie, chaleur fatale).

• **Transférer** à l'agglomération la compétence communale permettant de construire un réseau de chaleur urbain sur la zone agglomérée de Dinan à partir de l'Unité de Valorisation Énergétique de Taden.

• **Lancer** un état des lieux des aléas littoraux (zones d'érosion/enjeux) et définir une stratégie pluriannuelle sur la gestion et prévention des inondations et risques côtiers.

LES CYCLES DE L'EAU



Malgré le fait que le volume de l'eau sur la planète semble globalement rester stable, la sécheresse de l'année 2022 confirme la priorité désormais de maîtriser les impacts des usages de l'eau en quantité et en qualité, dans un contexte de nécessaire adaptation de nos modes de vie au regard du changement climatique.

REPÈRES 2022



1 426

**DOSSIERS TRAITÉS
PAR LE SERVICE
PUBLIC
D'ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF**
(SPANC)



**RENOUVELLEMENT
ET RÉHABILITATION
DES RÉSEAUX:
PLUS DE
14 KM
POUR
L'EAU POTABLE
ET PLUS DE
7 KM
POUR
L'ASSAINISSEMENT**

- 1. Interconnecter** les différentes politiques publiques menées par l'agglomération pour gérer durablement la ressource en eau.
- 2. Garantir un niveau de service optimal et équitable** de l'approvisionnement sur l'ensemble du territoire.
- 3. Stimuler la renaturation des écosystèmes aquatiques** pour permettre aux milieux naturels d'être plus résilients.
- 4. Accompagner les usagers** dans la mise en œuvre de pratiques écologiques et économes en eau pour satisfaire l'ensemble de ses usages, anthropiques ou naturels.



Étang du Val à Trélivan

LES FAITS MARQUANTS 2022

- **Juin** : Début d'un épisode caniculaire, entraînant une sécheresse remarquable.

ASSAINISSEMENT

- **Mai et septembre** : Étude de réhabilitation de la station d'épuration de Saint-Cast-le-Guildo (le Sémaphore) et concertation avec les riverains.

- **Septembre** : Lancement des études de faisabilité de création d'une station d'épuration intercommunale pour les communes de Plouasne et Saint-Pern (35).

- **Novembre** : Lancement des travaux de la station d'épuration de Mégrit.

EAU POTABLE

- **Janvier** : Abaissement du niveau du plan d'eau du barrage du Pont-Ruffier situé au Hinglé afin de mettre en sécurité l'ouvrage.

EAUX PLUVIALES

- **Décembre** : Validation du périmètre de la compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU) avec l'ensemble des communes de l'agglomération.

BASSINS VERSANTS

- **Octobre** : Déploiement du plan de lutte contre les algues vertes 2022-2027 sur la baie de la Fresnaye.

- **Avril à décembre** : Construction du nouveau Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) visant à engager les agriculteurs dans la mise en œuvre de mesures de protection de la biodiversité et de préservation de l'eau.

GARANTIR UNE EAU DE QUALITÉ ET PRÉSERVER LA RESSOURCE



LA GESTION DURABLE DES FOSSÉS DE BORD DE ROUTE

En partenariat avec le Conseil départemental des Côtes d'Armor, Dinan Agglomération a été désignée cheffe de file d'expérimentations sur la gestion des fossés par des méthodes alternatives : curage en pointillés, utilisation de godets dit « tiers inférieurs » ou déconnexion des fossés vers des zones humides tampons. Ces travaux ont pu mettre en évidence l'intérêt de ces nouvelles pratiques de gestion pour la préservation de la biodiversité et permettre à l'eau d'être plus facilement infiltrée dans les sols. Ces phases de tests laisseront place à une généralisation de ces pratiques afin de mieux faire face aux effets du changement climatique.



◀ Gestion différenciée des fossés routiers sur le bassin versant d'Arguenon aval

LE SAVIEZ-VOUS ?

QUAND L'EAU DOUCE S'INTRODUIT DANS LES ÉGOUTS

Les réseaux d'assainissement du territoire sont pour la plupart conçus en séparatif, c'est-à-dire qu'ils collectent exclusivement les eaux usées. Lorsque ces réseaux ne sont plus étanches (casse, usure), ils drainent l'eau du sol et parfois même des sources. On parle alors d'eaux claires parasites d'infiltration. Ces eaux sont une cause majeure de dysfonctionnement de l'assainissement collectif car elles conduisent, en cas de pluie intense ou pendant de longs épisodes pluvieux, à faire déborder les ouvrages et les stations d'épuration (surcharge hydraulique). Des effluents issus de l'assainissement, dilués d'eaux claires, se retrouvent alors dans le milieu naturel. Le retour à la conformité nécessite d'importantes investigations et des efforts de travaux conséquents pour Dinan Agglomération qui seront nécessairement conjoints à un retour à la conformité des parties privatives.

REPÈRES 2022



48 KM DE BOCAGE CRÉÉ, REGARNI OU RÉGÉNÉRÉ



6 INVENTAIRES DE COURS D'EAU ACTÉS PAR DÉLIBÉRATION LORS DES CONSEILS MUNICIPAUX

660 ÉLÈVES SENSIBILISÉS À LA PROTECTION DE L'EAU DANS LE CADRE DES CONTRATS BASSINS VERSANTS RANCE ET FRESNAYE

PERSPECTIVES 2023

- **Organiser** la compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines avec les communes du territoire.
- **Établir** une stratégie territoriale autour de la gestion durable de l'arbre et du bocage et des boisements dans le cadre du futur programme Breizh Bocage 2023-2027.
- **Proposer** une stratégie incitative de retour à la conformité en matière d'assainissement non collectif (SPANC).

CULTURE



L'année 2022 aura été marquée par l'adoption à l'unanimité par le Conseil communautaire du projet culturel de Dinan Agglomération, faisant suite à une concertation des acteurs du territoire. Aussi, les activités culturelles du Conservatoire, des écoles de musique, de la Saison culturelle et des équipements bibliothèques-ludothèque ont pu retrouver des conditions « normales » d'exercice au cours de l'année 2022 avec la suppression progressive des contraintes sanitaires.

REPÈRES 2022



200 000€

DE SUBVENTIONS
VERSÉES AUX
ASSOCIATIONS
CULTURELLES

14

ACTIONS
CULTURELLES
DE LA SAISON ET

300

PERSONNES
SENSIBILISÉES LORS
D'UNE RÉSIDENCE
D'AUTEUR SUR LE
THÈME DE
L'ÉCOFICTION

31

BIBLIOTHÈQUES
INTÉGRÉES AU
RÉSEAU TECHNIQUE
LIRICI

(LOGICIEL ET CARTE UNIQUE)

1. Mettre en œuvre le nouveau projet politique culturel.

2. Relancer les activités des services après plus de 2 ans de contraintes sanitaires fortes en tenant compte du changement des habitudes des usagers.

3. Développer les actions culturelles au plus près des habitants en lien avec les communes.



LES FAITS MARQUANTS 2023

- **Septembre** : Mise en œuvre d'une nouvelle architecture de la Saison culturelle qui se fonde sur la modification du nombre de spectacles, leur répartition sur le territoire et l'établissement de nouvelles relations avec les communes.
- **Septembre** : Ouverture du département de danse contemporaine au sein du Conservatoire et création d'une Classe à Horaires Aménagés Danse (CHAD) en partenariat avec le collège Broussais de Dinan.
- **Octobre** : Ouverture du département « musique et danse adaptées » pour un accueil et des pédagogies adaptés aux spécificités de tous les publics, notamment en situation de handicap.
- **Novembre** : Premier anniversaire du réseau des bibliothèques LIRICI

Lirici
réseau des bibliothèques
de Dinan Agglomération

CULTIVER L'ÉPANOUISSEMENT DE NOS HABITANTS



UNE NOUVELLE ARCHITECTURE POUR LA SAISON CULTURELLE 2022/2023

Suite à l'adoption du projet culturel par le Conseil communautaire, la structuration de la Saison culturelle a été revue avec 25 spectacles différents désormais, pour près de 35 représentations réparties ainsi :

- 8 à la salle de spectacle communautaire SolenVal à Plancoët.
- 8 au Théâtre des Jacobins à Dinan.
- 2 au Labo, espace de musiques actuelles basé à Dinan.
- 2 à L'Embarcadère de Plélan-le-Petit.
- 1 sous chapiteau à la Vicomté-sur-Rance.
- Le reste sur plusieurs communes volontaires de l'agglomération.
- Et 14 « petits formats » en accès gratuit répartis sur l'ensemble du territoire en partenariat avec les communes d'accueil.

Au total, ce sont 25 communes différentes qui accueillent un spectacle de la Saison culturelle de Dinan Agglomération.



REPÈRES 2022



+38 %
ABONNÉS SUR LES
3 BIBLIOTHÈQUES
COMMUNAUTAIRES ET

+17 %
ABONNÉS À LA
LUDOTHÈQUE DE
PLANCOËT

1 500
SPECTATEURS LORS
DES JOURNÉES
EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE

124
ÉVÈVEMENTS
PROPOSÉS PAR LE
CONSERVATOIRE,
LES ÉCOLES DE MUSIQUE
ET LE LABO

91
NÉO-DANSEURS (TOUS
ÂGES) DANS LES 8 COURS
DE DANSE
CONTEMPORAINE

4 033
ÉLÈVES CONCERNÉS
PAR UN PROJET
ARTISTIQUE SCOLAIRE
ENCADRÉ PAR DES
INTERVENANTS DE
L'AGGLOMÉRATION

PERSPECTIVES 2023

- **Poursuivre** la mise en œuvre de la nouvelle politique culturelle sur le territoire.
- **Organiser** la 3^{ème} phase de développement du réseau des bibliothèques LIRICI avec 2 nouvelles bibliothèques prévues à l'automne.

- **Poursuivre** le déploiement de la danse contemporaine avec un cours de niveau 2, des interventions scolaires et une résidence artistique.

SPORTS



Dinan Agglomération met en œuvre la gestion de nombreux équipements sportifs, de leur conception à leur planning, ainsi que leur entretien quotidien effectué essentiellement en régie. Elle encourage l'accès au sport pour tous, la promotion de la pratique sportive locale et l'enseignement des activités physiques et sportives.

REPÈRES 2022

108 055
ENTRÉES DANS
LES PISCINES
COMMUNAUTAIRES

260
ÉTUDIANTS
ACCUEILLIS
LORS D'UNE JOURNÉE
DE COHÉSIE
ANIMÉE PAR LES
ÉDUCATEURS
SPORTIFS

1. Poursuivre l'engagement et le soutien aux associations sportives, grâce à la signature d'emplois conventionnés ou à l'attribution de subventions.

2. Contribuer, en collaboration avec l'Éducation Nationale, à l'organisation de l'éducation physique et sportive ainsi qu'à l'enseignement de la natation aux élèves des écoles maternelles et primaires.

3. Favoriser l'accès au sport pour tous sur les temps périscolaires grâce aux dispositifs Cap Sport et Anima'vac.



Journée kayak à Anima'vac

LES FAITS MARQUANTS 2022



• **Avril** : Validation du choix de l'architecte en charge du projet de la piscine de centralité par le Conseil communautaire et découverte de la vidéo du projet par le grand public.

• **Juin-Juillet** : 4^{ème} édition du Trophée cycliste sur 5 zones d'activités économiques de l'agglomération.

• **Septembre à novembre** : Impossibilité de remplir le bassin de la piscine Caneton suite à sa vidange en raison d'une interdiction préfectorale liée à la sécheresse et maintien de l'offre de service aux usagers grâce au transfert des personnels à la piscine des Pommiers.

• **Octobre à décembre** : Mise en place d'activités « santé » à destination des parents de jeunes enfants en collaboration avec le service petite enfance et la mission santé publique.

RENFORCER LA DYNAMIQUE DU « SPORT POUR TOUS »



LA FUTURE PISCINE DE CENTRALITÉ

En continuité du stade Maurice Benoist, la future piscine participera à la revalorisation du quartier de la gare de Dinan et complétera l'offre sportive à l'échelle de l'agglomération. En retrait de la rue mais légèrement surélevé, le bâtiment s'intégrera pleinement dans l'urbanisme existant.

Composé d'un bassin principal de 25 mètres, d'un bassin d'apprentissage de 15 mètres ainsi que d'un bassin extérieur de 50 mètres, le futur équipement favorisera la diversité des pratiques (apprentissage de la nage, activités de loisirs et sportives) et des publics.



< Projet de future piscine de centralité à Dinan

DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE À LA SALLE NEMÉE

Afin de réduire de près 40 % les consommations énergétiques de la salle omnisports Némée, le bâtiment sera réhabilité en 2023 avec le remplacement de la toiture, un nouveau traitement de l'air, l'amélioration de l'éclairage, le remplacement des menuiseries extérieures et l'isolation de la totalité des murs. Une opération prévue durant 5 mois.

LE SAVIEZ-VOUS ?

De nouvelles activités et animations ont été mises en place à la piscine Caneton complétant ainsi l'offre existante avec de l'éveil aquatique sur un parcours ludique à destination des familles et enfants de 3 à 5 ans ; et « mercredi tout est permis » lors des petites vacances scolaires où des bouées, tapis, ballons sont mis à disposition des baigneurs.

PERSPECTIVES 2023

- **Faire évoluer** le Trophée cycliste et permettre ainsi à toutes les communes qui le souhaitent d'accueillir une étape hors zones d'activités.
- **Débuter** les travaux de construction la piscine de centralité et achever la réhabilitation de la piscine de la Planchette à Broons.
- **Refaire** la toiture de la salle Olympique du complexe sportif de la Nourais pour y installer des panneaux photovoltaïques.
- **Réhabiliter** la salle Némée.

REPÈRES 2022



2 000
PERSONNES VENUES
AU MOINS UNE FOIS
DANS L'ANNÉE
PRATIQUER
UNE ACTIVITÉ AU
CENTRE NAUTIQUE DE
PLOUËR-SUR-RANCE

352
COUREURS INSCRITS
LORS DE LA 4^{ÈME}
ÉDITION DU
TROPHÉE CYCLISTE
AVEC UNE MOYENNE
DE 165
COUREURS PAR
SOIRÉE

955
PARTICIPANTS À
ANIMA'VACS DURANT
L'ÉTÉ, ORIGINAIRES
DE 46
COMMUNES
DU TERRITOIRE

COHÉSION SOCIALE



Dinan Agglomération, à travers sa politique de cohésion sociale, veille à la solidarité à l'échelle du territoire à travers l'égalité d'accès aux droits et aux prestations. Elle met en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé, garantit une offre de modes de garde des enfants et soutient la parentalité. Aussi, elle accompagne les gens du voyage tant sur le plan social qu'en matière d'accueil.

REPÈRES 2022

1164

**FAMILLES REÇUES
PAR LE RELAIS
PETITE ENFANCE AU
GUICHET UNIQUE**
(POINT D'INFORMATION
SUR LES MODES DE GARDE)

566

**ASSISTANTS
MATERNELS ACTIFS**

448

**PLACES D'ACCUEIL
COLLECTIF
PETITE ENFANCE
SUR LE TERRITOIRE
(PUBLIC ET PRIVÉ)**

1. Développer les actions de parentalité sur le territoire.

2. Soutenir le dispositif Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ), point d'écoute et d'orientation des 12-25 ans, en lien avec le Contrat Local de santé.

3. Accompagner l'ancrage territorial des gens du voyage et répondre ainsi à l'évolution de leur mode de vie pour une meilleure intégration et acceptation de leur communauté.

4. Poursuivre la coordination et l'accompagnement social auprès des gens du voyage afin de lutter contre la précarisation de certaines familles et l'accès aux droits communs pour tous.



Strollad Cézembre - Semaine d'information sur la santé mentale

LES FAITS MARQUANTS 2022

- **Février** : Création d'un poste de conseillère numérique intervenant sur 15 lieux du territoire en partenariat avec 11 communes.
- **Mars** : Succès de la 1^{ère} visioconférence « être parent, c'est parfois fatigant » à destination des parents et professionnels programmée par le Relais Petite Enfance. Cette conférence a été suivie en novembre d'un temps sur « l'estime de soi ».
- **Mars** : Conférence sur les troubles du développement du jeune enfant avec la participation de près de 130 professionnels de la petite enfance et enfance.
- **Juillet à août** : Fermeture du site du complexe sportif de la Nourais et réorientation des gens du voyage vers un autre site.
- **Septembre** : Approbation du projet de création d'un local d'accueil afin de coordonner l'action sociale sur l'aire d'accueil permanente des gens du voyage.
- **Octobre** : Mise en place d'actions de prévention à destination des agents de Dinan Agglomération (dépistage des cancers du sein, santé mentale, mois sans tabac).
- **Sur l'année** : Évaluation du schéma territorial de services aux familles élaboré en 2018 qui avait identifié un déficit de 54 places d'accueil collectif. En 4 ans, 90 places ont été créées.



CONNECTER LES ENFANTS À LA NATURE, C'EST ESSENTIEL AU DÉVELOPPEMENT

Afin de respecter la Charte Nationale d'accueil du jeune enfant et notamment l'article 6 qui promeut « le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement », les crèches ont fait évoluer leurs jardins.

Désormais, les enfants peuvent jouer avec tous leurs sens dans ces espaces extérieurs ludiques imaginés par les professionnels, pour lesquels les parents ont été sollicités pour apporter divers matériaux de récupération. Afin d'aller encore plus loin, certains professionnels ont suivi une formation sur l'éveil à la nature.

REPÈRES 2022



9

MISSIONS
ÉVANGÉLIQUES DES
GENS DU VOYAGE SUR
LA PÉRIODE ESTIVALE
ET

24

COMMUNES
CONCERNÉES
PAR LES
STATIONNEMENTS
DE VOYAGEURS

PERSPECTIVES 2023

- **Aménager** un terrain familial locatif dans le but de répondre au besoin d'un ancrage territorial des voyageurs et à l'obligation du schéma départemental des gens du voyage.
- **Poursuivre** les orientations du schéma territorial des services aux familles avec pour priorités de développer l'offre d'accueil dans les secteurs en tension, de promouvoir le métier d'assistant.e maternel.le et de créer des espaces d'échanges pour les parents.
- **Dresser** un bilan du Contrat Local de Santé.
- **Construire** un local social d'accueil sur l'aire permanente des gens du voyage et mettre en place une coordination partenariale autour de différents enjeux : scolarisation, santé et accès aux droits communs.





DINAN

AGGLOMÉRATION

8, boulevard Simone Veil | CS 56 357 | 22106 DINAN Cedex | 02 96 87 14 14
contact@dinan-agglomeration.fr
www.dinan-agglomeration.fr

